

" Ah ! ce n'est pas permis dans cette saison, répondit-il avec un accent qui nous prouvait la peine qu'il éprouvait de ne pouvoir nous accorder notre demande. *L'impresario* ajouta-t-il en italien. Si c'eût été hier encore, reprit-il en français. Et s'adressant à Mgr Macchi: " Pourquoi ne m'a-t-on pas dit cela auparavant. " Mgr Macchi lui fit observer qu'il ignorait lui-même qu'on désirait obtenir cette permission et se tournant vers mon père: " La chose est impossible, dit-il; ce sera pour une autre fois, pour un prochain voyage. "

" Un voyage qui n'aura jamais lieu, reprit mon père, car c'est la dernière fois que je viens à Rome. D'ailleurs, continua mon père, nous n'avons demandé cette faveur que parce que nous croyons qu'elle pouvait être accordée, et nous ne voudrions pas que Sa Sainteté changeât pour nous la ligne de conduite qu'elle s'est tracée. "

" Que dit-il ? demanda le Souverain Pontife. Mgr Macchi lui répéta cette réplique en français. Alors celui-ci se tournant vers nous: " Ce sera pour demain, nous dit-il; Sa Sainteté vous accorde votre demande. "

Nous baisâmes de nouveau la main du Souverain Pontife, après lui avoir dit toute notre reconnaissance.

Voilà comment nous avons eu l'insigne avantage de pouvoir assister ce matin, en cette grande fête de la Saint Pierre, à la messe dite par le Souverain Pontife, dans la chapelle intérieure du Vatican.

Nous n'étions que trois canadiens dans cette petite chapelle. Pas un seul autre étranger n'avait été admis, et je puis vous assurer, en toute sincérité, que nous reportons sur notre pays l'honneur qu'on nous a fait en cette occasion. C'est à cette spéciale affection que le Souverain Pontife porte au Canada français que nous devons, nous canadiens, l'avantage qu'on refuse à tant d'autres et qui nous a valu une faveur que nous n'oublierons jamais.

— M. l'écrivain du *Courrier du Canada* en rendant compte de la séance de la distribution des prix au Collège de Ste. Anne le 22 juin dernier, faisait ainsi l'éloge de cette importante institution, de ses directeurs et bienfaiteurs:

..... " Le Collège de Ste. Anne, nous sommes heureux de le constater, est en voie de prospérité progressive. Les études qui s'y font, l'encouragement donné par des amis dévoués à la grande cause de l'éducation, à la tête desquels figure avec honneur le digne cure de Ste Anne qui fut autrefois supérieur, mettent au premier plan cette institution commerciale et classique. Depuis 1829, c'est à dire pendant plus de cinquante années, on a vu à la tête du collège des prêtres remarquables par leur science et leurs vertus, qui, transportés sur d'autres théâtres, ont prouvé qu'ils pouvaient jouer partout un rôle brillant. "

" Qu'on nous permette de citer les noms de MM. Painchaud, Mailloux, Proulx, Gauthier, Pilote, Tremblay, Lugué, André Pelletier, Buteau, Poiré et Trudelle, qui se sont succédé dans les charges les plus importantes et qui ont fait la gloire et l'honneur de cette maison. Des noms aussi respectés ne resteront jamais dans l'oubli, et seront toujours chers aux élèves de Ste. Anne. "

" La divine providence a étendu bien visiblement sa protection sur ce collège. M. le grand vicaire Poiré est un bienfaiteur généreux qui a fait d'énormes sacrifices pour soutenir une institution qu'il a toujours

aimé à voir progresser. Il a donné encore récemment des preuves manifestes de sa bienveillance, en fondant les deux prix mentionnés plus haut. "

" Il nous tarde de voir le jour où nous pourrons lire son nom sur le marbre placé dans le vestibule du collège, et dont le but est de perpétuer la mémoire des bienfaiteurs, à côté des Baby, des Orfroy, des Wexler, des Langevin, etc. "

— Samedi, 24 juillet, le parlement a été prorogé au 7 septembre prochain. Cette Session fera époque dans les annales de notre législation; elle se distingue par le nombre et l'importance des mesures qui y ont été adoptées, l'emprunt de quatre millions de piastres en France, l'établissement du crédit foncier, la nouvelle loi sur les mines, la législation sur l'emprunt municipal, la construction du chemin de fer au lac St. Jean, sont autant de questions importantes dont chacune suffirait à elle seule pour donner du relief aux importants travaux de notre Législature.

Son Honneur le Lieutenant Gouverneur a donné la sanction à cent douze bills, et a ensuite prononcé le discours suivant:

" *Honorables Messieurs du Conseil Législatif,*

" *Messieurs de l'Assemblée Législative,*

" En vous dispensant pour le présent de la continuation de vos travaux parlementaires, je désire vous offrir mes remerciements pour la diligence dont vous avez fait preuve, dans l'exécution de vos devoirs publics. Les projets de loi que j'ai soumis à votre considération étaient nombreux et importants; ils ont nécessité un travail considérable de votre part. Vous avez rempli la tâche qui vous incombait avec une fidélité qui mérite l'attention publique, et je suis persuadé que le pays n'aura qu'à se réjouir du résultat de vos délibérations. Je vous félicite cordialement de l'unanimité de votre décision sur la question importante du règlement de l'emprunt municipal, et de l'esprit de conciliation qui a animé toutes vos discussions sur les matières d'intérêt public. "

" *Messieurs de l'Assemblée Législative :*

" Au nom de Sa Majesté la Reine, je vous remercie des subsides que vous avez si généreusement votés pour le fonctionnement des différentes branches du service public. "

" *Honorables Messieurs du Conseil Législatif :*

" *Messieurs de l'Assemblée Législative :*

" Au moment de vous séparer pour retourner dans vos familles, je vous souhaite le bonheur à tous, et je prie l'Eternel de répandre ses abondantes bénédictions sur vos familles et sur tous les habitants de notre fidèle et loyale province. "

— L'exportation du bétail prend toujours plus en plus de développement. La province d'Ontario et les Cantons de l'Est ne peuvent suffire aux demandes qui sont faites. Nos cultivateurs en général pourraient profiter de ces avantages s'ils accordaient à leurs animaux tout le soin désirable, tant pour leur alimentation que pour le choix de sujets propres à l'élevage. Les conseils sous ce rapport n'ont jamais manqué dans la *Gazette des Campagnes*. Leur mise en pratique ne présentait rien de difficile pour qu'on ne voulut pas au moins en faire l'essai.